

ABONNEMENT.

Saumur :
 En av. 30 fr.
 six mois 18
 trois mois 8
Poste :
 En av. 35 fr.
 six mois 18
 trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annances, la ligne, . . . 20 c.
 Réclames, — 30
 Faits divers, — 75
RÉSERVES SONT FAITES
 On a le droit de refuser la publication
 des insertions reçues et même payées,
 sauf restitution dans ce dernier cas.
 Et du droit de modifier la rédaction
 des annonces.
 Les articles communiqués
 doivent être remis au bureau
 du journal la veille de la repro-
 duction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne
 sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
 traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
 bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

8 Décembre 1883.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Séance du 7 décembre.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant ouverture au ministère de la marine et des colonies sur l'exercice 1883 d'un crédit supplémentaire pour le service du Tonkin et de l'interpellation de M. Clémenceau sur l'expédition du Tonkin.

M. Rivière dit qu'il croit devoir remonter à l'origine de cette lamentable affaire du Tonkin. On ne saurait effacer le passé, et il faut bien se reporter au traité de 1874 qui est encore la base de la politique du gouvernement.

Ce traité, dans lequel on n'avait pas osé inscrire le mot de protectorat, n'était qu'un jalon planté pour y arriver. Cette situation est indiquée dans plusieurs documents insérés au Livre Jaune.

Le traité de 1874, disait le rapporteur M. l'amiral Jaurès, avait pour objet la cession de trois provinces et la création d'établissements sanitaires, mais ne visait nullement à des projets ambitieux : il avait l'inconvénient grave de ne pouvoir être exécuté sans recourir à la force.

Dès 1875, les Pavillons-Noirs étaient à la solde du roi d'Annam, de sorte que nous avions à faire la police contre des bandes soldées par notre prétendu protégé.

D'après M. Saint-Vallier, il n'y a rien à attendre du protectorat : en Orient, l'occupation effective a seule quelque action sur les populations. D'ailleurs il est assez difficile de se rendre compte de la différence qu'il peut y avoir entre le protectorat effectif et l'annexion.

En 1880, on demanda un modeste crédit à la commission du budget.

L'amiral Jauréguiberry est entendu par celle-ci. Il ne cache pas les embarras que la question du Tonkin peut susciter, et déclare

qu'il n'y a pas de milieu entre l'annexion complète et la retraite.

L'amiral ajoutait que cette retraite ne pouvait en rien compromettre notre situation en Cochinchine. L'occupation devait exiger beaucoup d'hommes et de grandes dépenses, car la conquête du Tonkin appelait nécessairement celle de l'Annam.

L'intérêt commercial était minime, disait encore l'amiral, et on pouvait compter sur le bon vouloir des populations.

La commission du budget, ne se trouvant pas suffisamment éclairée, se décida à ajourner le vote des crédits.

M. Haentjens demande si ces renseignements sont empruntés aux procès-verbaux de la commission du budget.

M. Rivière répond affirmativement.

M. Haentjens se plaint que la communication de ces procès-verbaux lui aient été souvent refusés.

M. Rivière dit qu'il en a eu communication aux archives.

M. le président dit que les procès-verbaux restent la propriété des commissions jusqu'au vote des lois. C'est une disposition du règlement.

M. Rivière dit qu'il faut regretter que le crédit n'ait pas été présenté alors à la Chambre qui aurait pu se prononcer après avoir entendu l'amiral Jauréguiberry.

Un nouveau crédit de 2,500,000 francs fut demandé en 1881 pour réprimer les exactions des pirates et des rebelles qui coupaient les communications avec la Chine. C'était, disait le ministre, rendre ces contrées accessibles au commerce et à la civilisation.

Le rapporteur, M. Proust, protesta contre toute expédition militaire et le crédit fut voté.

Les instructions données au commandant Rivière étaient toutes pacifiques. Cependant on reconnaissait la nécessité d'augmenter nos forces. Le combat devant Hanoi est dû à l'initiative du commandant Rivière.

M. Bourée a écrit que le nœud de la question est à Pékin, non à Hué. Il est désavoué.

La Chambre, le pays sont tenus dans l'ignorance la plus complète. Dans ces conditions, je ne saurais quant à moi accorder au ministère la moindre confiance. (Applaudissements à gauche.)

M. Charmes reprend la question au point de vue diplomatique.

Chronique générale.

POURQUOI ET PARCE QUE.

La Chambre veut interpeller le gouvernement Ferry sur les affaires du Tonkin.

Le gouvernement Ferry répond à la Chambre :

— Attendez que nous ayons reçu une dépêche annonçant une victoire.

Et la Chambre dit :

— Ferry a raison ; si nous l'interpellons avant la dépêche qui annonce la victoire, nous serons obligés de le renverser par un vote de défiance ; tandis que la dépêche victorieuse justifiera aux yeux des imbéciles, dont le nombre est si grand, un vote de confiance... provisoire.

Pourquoi la Chambre suit-elle ainsi, pas à pas, la politique sinieuse du gouvernement Ferry, et pourquoi, lorsqu'elle se trouve jetée en face de la question du renversement, recule-t-elle avec tant de complaisance apparente ?

Parce que...

Oh ! c'est bien simple.

Il ne s'agit ni des intérêts du pays, ni de la trêve des confiseurs, ni de la crainte de compromettre les affaires par une nouvelle crise ministérielle.

Tenez pour certain que la combinaison qui doit succéder au ministère Ferry est prête depuis la rentrée.

D'ailleurs, on sait que tout cabinet républicain en expectative commence à se former dans les huit jours qui suivent l'installation de la dernière combinaison ministérielle.

Mais la puissante coterie qui surveille la

chute de Ferry et C^{ie} entend que cette chute n'ait lieu qu'à son heure.

Cette coterie ne veut pas hériter des embarras du Tonkin.

Elle veut que cette expédition heureuse ou malheureuse soit une affaire réglée.

En sorte que, si le cabinet Ferry reste debout, ce n'est pas malgré ses fautes, c'est à cause même de ses fautes. On veut qu'il les complète et que la situation soit nettoyée.

Si ce n'est pas du patriotisme, c'est à coup sûr de l'égoïsme le plus parfait.

LE MEETING DU 7 DÉCEMBRE.

Midi. — Une centaine d'individus rôdent ça et là par groupes de quatre ou cinq.

L'accès des deux côtés de la Bourse est interdit au public : entre les deux grilles latérales, fermées, des gardiens de la paix se promènent.

Vers midi et quart, on remarque une recrudescence de monde. Aux coins des rues qui aboutissent à la place de la Bourse, quelques groupes de badauds se forment. Dans tous les cafés qui avoisinent la Bourse se trouvent des agents en bourgeois.

Midi et demi. — Les boursiers, venus comme d'habitude, se groupent sous le péristyle de la Bourse, au haut des marches. Une vingtaine d'agents les prient, soit de rentrer à l'intérieur du monument, soit de descendre et de circuler sur la chaussée. Dans les caves de la Bourse on a placé une brigade des gardes de la ville de Paris ; une autre brigade, le fusil sur l'épaule, occupe les étages supérieurs.

M. Camescasse passe avec son secrétaire et vérifie lui-même les mesures qu'il a fait prendre.

Rue de la Banque, dans la mairie du 2^e arrondissement, se tient M. Clément, des délégations judiciaires ; à la porte, deux gardes municipaux à cheval.

1 heure 1/4. — Une foule assez nombreuse envahit la place de la Bourse. Ce n'est qu'à grand-peine que les gardiens de

51 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA BAGUE D'OPALE

PAR ÉDOUARD DIDIER.

Pendant ce temps, Harry Palmer avait fait de vains efforts pour encastrier un moncle dans son arcade sourcilière droite. Ayant enfin réussi dans cette délicate entreprise, il vint à Charles et lui dit :

— Pardonnez au gouverneur, monsieur, il est de méchante humeur ; je ne suis guère moins maussade, et ne vois ici que miss Nancy capable de vous tenir dignement compagnie. Elle seule peut avoir quelque chose à vous demander.

En parlant ainsi, le jeune Swell désignait la jeune fille assise à l'écart dans un coin de la tente.

— Eh ! quoi ! mademoiselle, serait-il vrai ? dit Charles en se tournant vers Nancy ; pourrais-je, en effet, vous être agréable en quoi que ce fût ?

Nancy se dressa de toute sa hauteur, et, d'un geste indigné, montrant au colonel la porte de la tente, ses lèvres frémissantes laissèrent échapper ces seules paroles :

— Vous pouvez, dit-elle, épargner aux vengeurs la vue du vainqueur.

Charles salua profondément et se disposait à se

retirer, lorsque quelques mots de Harry le clouèrent à la place où il les entendit.

— Eh quoi ! ma cousine, disait Harry, après une si longue absence, est-ce donc ainsi que vous accueillez votre fiancé ? Mais, Dieu me pardonne ! ajouta-t-il en s'avançant vivement vers Nancy, c'est la bague d'opale que je vois réintégré à votre doigt. Ah ! ma cousine, recevez mes excuses, ceci m'explique bien des choses inexplicables jusqu'ici.

En effet, Nancy qui, depuis le jour où elle l'avait reçue des mains du Comanche, avait tenu la bague d'opale soigneusement cachée, venait de la remettre à son doigt afin de braver son ancien fiancé. Celui-ci eut une lueur d'espoir.

— Encore une fois, reprit l'officier confédéré, je ne suis plus le commandant de ces troupes, je suis simplement votre prisonnier.

— Prisonnier sur parole jusqu'à ce soir, du moins, répondit Charles. Avant tout, vous avez une mission à remplir, et je n'y ferai point obstacle. Vous pourrez escorter en toute liberté ces pauvres femmes jusqu'à Columbia.

— Excepté une, cependant, dit un soldat du Nord, qui sortit des rangs et s'empara de la misérable femme qui avait assassiné son officier.

Celle-ci était demeurée comme pétrifiée à la suite de l'acte effroyable qu'elle avait accompli. Mais, en se sentant saisie, elle retrouva toute son énergie et se débattit si bien, qu'elle s'échappa des mains qui

la retenaient prisonnière.

— Ah ! vils tyrans ! s'écria-t-elle, vous ne m'aurez pas vivante du moins, et je vais vous montrer comment sait mourir une créature qui veut rester libre.

Tout en parlant, la pauvre insensée avait couru vers la rivière Ogeechee qui bordait la route et s'y était précipitée.

Cet acte de désespoir tranchait une question ardue, très-embarrassante pour le vainqueur, qui se trouvait placé dans l'alternative de laisser un grand crime impuni ou de passer une femme par les armes ; aussi laissait-on disparaître la malheureuse sous les flots sans que personne fit un pas pour la sauver.

— Allez, monsieur, dit Charles d'une voix triste à l'officier ennemi, vous êtes libre jusqu'à ce soir. Je retiens votre parole qu'aussitôt la colonne arrivée saine et saure à Columbia, vous viendrez, vous et les vôtres, vous constituer prisonniers à la garde du camp fédéral, dans l'île Saint-James.

— Comptez sur ma parole que je vous engage, monsieur, dit le commandant du Sud en retournant vers les siens.

En effet, dans le courant de la soirée, les cavaliers virginiens traversaient le pont de bateaux qui conduisait à l'île Saint-James occupée par les fédéraux, et se constituaient prisonniers. Les tentes furent dressées, les soldats furent désarmés. Quant

aux officiers, le colonel Lecomte se présenta sous chaque tente en déclarant qu'ils pouvaient garder leurs épées.

La visite était à peu près terminée, et Charles ne soupçonnait guère la surprise que le hasard lui ménageait, quand, en soulevant la toile de l'une des deux ou trois dernières tentes où il n'avait pas encore pénétré, le colonel se trouva inopinément en présence de M. Mac Dowel, de Harry Palmer et de miss Nancy.

— Vous ! c'est vous, monsieur Mac Dowel ! dit Charles en allant au planteur, les deux mains tendues.

— Voici mon épée, monsieur, dit sèchement le vieillard avec une affectation visible de ne pas répondre à l'accueil cordial du jeune homme.

— Mademoiselle, dit-il en faisant un pas en avant, voulez-vous me permettre ?...

Nancy lui coupa la parole par un regard de souverain mépris et lui dit :

— Malgré l'abîme qui nous sépare, je veux bien croire encore que vous êtes demeuré un galant homme. A ce titre, monsieur, je vous défends d'ajouter un mot.

Pendant que Charles demeurait écrasé sous le poids de ces dures paroles, Harry disait à Nancy :

— Mais cette bague, ma cousine, cette bague qui reparait après plusieurs années d'éclipse, la laisserez-vous donc sans emploi ?

la paix parviennent à faire circuler les curieux, qui arrivent soudain par toutes les rues.

1 heure 1/2. — Quelques individus à la mine sinistre essaient de pénétrer dans la Bourse; malgré leur résistance, on les repousse, mais sans les arrêter. L'un d'eux, le bras en écharpe, gesticule plus fort que les autres; un officier de paix s'approche de lui et lui impose aussitôt silence. Deux escadrons de la garde républicaine à cheval avaient été casernés, l'un à la mairie du 2^e arrondissement, l'autre à la mairie de la rue Drouot. Ils sortent et font des rondes dans les rues avoisinant la Bourse.

2 heures. — La foule augmente; on peut l'évaluer à 40,000 personnes. Un inconnu, qui est suivi par des curieux et qui occasionne des attroupements, est arrêté devant le café de France aux applaudissements des boursiers qui garnissent le péristyle. Il est conduit au poste de la rue de la Banque.

3 heures. — La place de la Bourse tend à reprendre sa physionomie accoutumée. Seule la rue de la Banque est envahie par une foule compacte, qui crie au moment où l'on amène au poste quatre individus; l'un d'eux était armé d'une canne dite de montagne, à pointe de fer.

Aux environs du Palais-Bourbon et de l'Élysée, des groupes d'agents étaient postés en observation afin de pouvoir donner l'alarme immédiatement en cas de besoin.

M. Clémenceau est très-disposé, dit-on, à accepter le renvoi à lundi de la discussion du rapport de M. Léon Renault et par suite de son interpellation sur le Tonkin. Ce serait même un membre de l'extrême gauche, M. Roche, qui demanderait cet ajournement, en se basant sur la nécessité d'étudier à fond les documents du Livre Jaune. Hélas! l'étude de ces documents, soigneusement triés et expurgés, n'est pas longue à faire, et les grands duellistes Ferry et Clémenceau nous paraissent très-proches parents des *furiosi* de la comédie italienne qui demandent à se battre au sabre.... à vingt-cinq pas.

Le *Mot d'Ordre*, journal ministériel, annonce la prochaine mise à la retraite de plusieurs hauts fonctionnaires du ministère des affaires étrangères, suspects de cléricisme.

Le même journal croit que MM. Tirard, Hérisson et Martin-Feuillée quitteront le ministère après la discussion attendue touchant les crédits du Tonkin.

Après avoir ouvert une souscription pour l'érection d'un monument à Delescluze, la *Bataille* s'avise que tous les combattants de la Commune ont droit au même hommage. Le journal de M. Lissagaray ouvre une souscription pour le « monument des fédérés ».

Depuis huit jours, le ministre des cultes a signé la suspension du traitement de sept ecclésiastiques pour observations faites contre le *Manuel Compayré*, ou un blâme sur les mesures iniques prises contre la religion et le clergé.

Malgré l'opposition du gouvernement, la Chambre a prononcé, mardi, le renvoi à la commission du budget d'un amendement tendant à mettre au compte de l'État la somme nécessaire pour que les communes soient remboursées du prélèvement qui leur est imposé, sur le cinquième de leurs revenus ordinaires, par l'obligation de la gratuité scolaire.

Un Palais législatif en feu.

Un incendie d'une extrême violence a éclaté avant-hier après midi dans les bâtiments du palais législatif de Bruxelles; en quelques instants le feu a pris un développement épouvantable. Immédiatement arrivaient sur le lieu du sinistre, en même temps que les autorités, toutes les pompes de la ville ainsi que les troupes de la garnison, et des mesures énergiques étaient prises pour combattre le fléau.

Mais le feu, trouvant un aliment, continuait son œuvre de destruction, malgré les efforts des combattants, et en moins d'une heure, la Chambre des députés était complètement détruite.

Dès les premiers moments, en présence de la rapidité avec laquelle l'incendie se développait, on a pris des mesures pour préserver les monuments voisins du Corps législatif; malheureusement on n'a pu y réussir que partiellement.

Les ministères des affaires étrangères et de l'instruction publique ont été fortement atteints. On espère préserver les autres ministères.

Bruxelles, 6 décembre, 4 heures. A l'heure actuelle, la Chambre présente l'aspect d'un immense brasier. Les travaux de sauvetage se font avec beaucoup d'énergie.

On signale plusieurs blessés. Cet incendie a été provoqué par la lanterne d'aérage placée au fond de la salle. L'incendie a commencé dans les combles.

Les journalistes placés dans les premières tribunes du côté de la droite ont donné l'alarme.

Du côté du parc, tout le bâtiment derrière le fronton a été la proie des flammes et le ministère des affaires étrangères est entamé.

Une gerbe de flammes de plus de vingt mètres de hauteur s'est élevée au-dessus du palais de la Nation.

La bibliothèque, qui contient de grands trésors, est perdue. On croit que le manuscrit de la Constitution a été sauvé par M. Goblet d'Alviéla, député.

Le Sénat a été menacé, on a dû enlever les célèbres toiles du peintre Gallait. Les autres ministères ont été également menacés.

On croit qu'un pompier a été enseveli dans les décombres.

Bruxelles, 6 décembre, soir. L'incendie est circonscrit. La Chambre, avec toutes ses dépendances, a été détruite. Contrairement aux craintes que l'on avait d'abord conçues, les ministères des affaires étrangères et de l'instruction publique ont peu souffert. Le Sénat n'a pas été atteint.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 7 décembre. La Bourse ne présente pas grand changement sur hier. Le manque absolu de nouvelles du Tonkin dispose mal le marché, et si les cours ne varient pas, c'est qu'il n'y a pas de transactions. Il faut aussi tenir compte de l'heureux effet produit par le néant de la manifestation annoncée pour aujourd'hui. Nos rentes demeurent au même niveau qu'hier, avec une tendance plutôt faible, néanmoins, le 3 0/0 cote 77.20 et 77.35, l'amortissable, 78.50, le 4 1/2 0/0 1883, 106.02 et 106.12 pour revenir à 106.07 et clôturer à 106.12.

820 et 815 la Banque de Paris. Le Crédit Foncier se soutient ferme aux environs de 1.200. La Banque Ottomane est à 648.12. L'Extérieure Espagnole doit être soutenue par des partis bien intéressés à ce qu'elle ne fléchisse pas, mais lorsqu'ils ne pourront plus y réussir, ce fonds tombera d'autant rapidement qu'il aura été longtemps continu: dernier cours 56 11/32.

Peu de changements sur les chemins français le Lyon, sur lequel des rachats ont été effectués, par les vendeurs du découvert, s'arrête momentanément dans son mouvement de retraite; nous n'en maintenons pas moins nos avis au sujet de cette valeur.

Le Suez clôture à 2,082.30 avec une recette de 20,000 fr. pour la journée d'hier. 91.37 l'Italien 5 0/0, 318.12 l'Unifiée d'Égypte, 9.12, le Turc 5 0/0.

Nous n'avons qu'à renouveler nos précédents avis: il y a tout lieu d'observer la plus stricte prudence, le moindre choc amènera un bouleversement général à la cote.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Après les bourrasques qui ont passé cette semaine sur notre région et qui avaient été annoncées par le bureau météorologique du *New-York Herald*, la température a complètement changé; elle s'est refroidie sans progression. Depuis trois jours, le thermomètre descend de plus en plus. Ce matin il marquait 4 degrés au-dessous de zéro.

Il en est de même sur tous les points de la France, et la neige a fait son apparition dans plusieurs localités du Nord et de l'Est.

Le baromètre est à 770 millimètres avec tendance à monter.

On ne peut que souhaiter, pour la santé en général et les intérêts des cultivateurs, la continuation de cette température.

L'APPEL DES RÉSERVISTES.

Une circulaire du ministre de la guerre fait connaître qu'il y aura lieu de convoquer, pendant tout le cours de l'année 1884, par ordres d'appel individuels, les réservistes des classes 1875 et 1877, ainsi que les hommes de l'armée territoriale des classes

1872 et 1873, appartenant aux corps de troupes ci-après désignés:

Réservistes (classes 1875-1877). — Train des équipages. Section de secrétaires d'état-major et du recrutement. Sections de commis et ouvriers militaires d'administration. Sections d'infirmiers militaires. Compagnies d'ouvriers d'artillerie. Compagnies d'artificiers.

Armée territoriale (classes 1872 et 1873). — Train des équipages. Sections de commis et ouvriers militaires d'administration. Sections d'infirmiers militaires.

Ces hommes seront appelés dans chaque région, suivant les besoins du service et en tenant compte des circonstances locales. Ils devront être prévenus, autant que possible, deux mois à l'avance de la date de leur convocation.

EGLISE SAINT-NICOLAS.

Dimanche 9 décembre, Fête patronale.

A 4 heures, grand-messe solennelle; musique de l'Institution Saint-Louis.

A 3 heures 1/2, vêpres chantées en fauxbourdons. — Le sermon sera prêché par M. l'abbé Erussard, curé de Bagnex. — Salut en musique.

TANT PIS POUR LES PAUVRES.

Nous lisons dans l'*Anjou*:

« Un de nos correspondants nous signale un fait vraiment odieux et qui montre à quel point les républicains poussent l'intolérance.

« Dans la commune de S..., le Bureau de bienfaisance a refusé, par quatre voix contre deux, de fournir du bois, du pain et des vêtements, c'est-à-dire les choses indispensables pour l'existence, à une pauvre femme, mère de cinq enfants.

« Le motif de cette inique mesure, c'est que ces enfants vont à l'école congréganiste.

« Ce qui rend la chose encore plus odieuse, c'est que l'un des quatre votants a retiré, il y a quelques mois, son enfant de l'école laïque, où il n'apprenait rien, pour le confier à l'instituteur congréganiste.

« Et remarquez bien, » nous écrit notre correspondant, « que le Bureau de bienfaisance de S... dispose d'une rente perpétuelle, à lui léguée par M^{me} de F..., » rente qui doit profiter à tous les pauvres, et non pas seulement aux républicains. »

« Mais voilà! Vous êtes dépourvu de tous moyens d'existence, malade, chargé d'enfants, qu'importe! Si vous refusez d'envoyer vos enfants à l'école laïque, vous ne recevrez aucun secours. Liberté, égalité, fraternité, ou la mort! »

DOUÉ-LA-FONTAINE.

On a arrêté, le 3 décembre, à Doué, dit le *Patriote*, la nommée Louise Roë, femme Lebeau, dans les circonstances suivantes:

Depuis longtemps déjà, cette femme rôdait autour de la boutique de M. Lepeltier, marchand de rouennerie, demeurant à Beaufort, et venu à Doué pour la foire.

Plusieurs fois, la femme Lebeau marchandait un coupon de velours au nommé Bisson, commis de M. Lepeltier; enfin, profitant d'un moment où le commis, occupé avec d'autres personnes, avait le dos tourné, la femme Lebeau s'empara du coupon et s'éloigna.

A peine avait-elle fait dix pas que Bisson se retourna.

Du premier coup d'œil, il constata la disparition du coupon, et ayant aperçu la voleuse qui s'éloignait, il franchit l'étagère d'un seul bond et courut après elle. Il la rejoignit et l'arrêta.

La femme Lebeau portait le coupon sous son bras.

Interrogée par la gendarmerie, elle a déclaré qu'elle ne voulait pas voler ce coupon, mais seulement voir si elle aurait assez de velours pour faire un pantalon à son petit garçon.

La femme Lebeau n'a pas de profession et demeure à Bouillé-Loretz (Deux-Sèvres).

POITIERS.

La Société d'horticulture de Poitiers se propose d'organiser pour le mois de mai prochain une magnifique exposition à laquelle seraient admis tous les produits de

Nancy répondit presque en souriant:

— Ne vous souvient-il donc plus du temps, mon cousin, où vous briguez l'honneur de la porter?

— Quoi! chère cousine, s'écria Harry transporté, vous me permettriez d'espérer!... Oh! veine des veines!

— Harry!...

— Pardon, ma cousine, reprit le jeune Swell avec plus de sérieux qu'on ne pouvait en attendre de lui, vieille habitude, mais nous changerons de vocabulaire. Vous verrez cela si jamais vous consentez à mettre cette petite main-là dans la mienne.

— Ce jour-là pourra venir, mon cousin.

— Alors, ma cousine, vous aurez fait un homme raisonnable du pauvre fou que vous avez connu jusqu'ici.

Charles, en entendant ces mots, jeta autour de lui des regards égarés et sortit en trébuchant de la tente de M. Mac Dowel.

On pense bien que le pauvre colonel raconta dans tous ses détails cette scène douloureuse à son fidèle Achate. Le baronnet, sans faire la moindre observation, se contenta de hocher la tête.

— Conseille-moi donc, lui disait Charles. Je suis incapable de prendre un parti. Que dois-je faire?

— Aie patience et ne perds pas courage. Il me semble bien entrevoir la main de cette misérable Indienne derrière cette trame ténébreuse. Attends que nous ayons une preuve.

— Mais Nancy a fait à Harry une aussi promesse! elle l'aime sans doute.

Le baronnet posa ses deux mains sur les épaules de son ami et, abaissant vers lui ses gros yeux à fleur de tête, où se lisait une douce commisération:

— Pauvre Charles! dit-il. Mais jamais miss Nancy n'a cessé de l'aimer!...

— Tu crois?

Wilkie se contenta de hausser doucement les épaules et dit en montrant à Charles les cartes et les plans empilés sur une table:

— Si nous parlions un peu de l'attaque de Charleston que nous allons tenter. Qu'en pensez-vous, colonel?

Charles poussa un soupir. Il eût bien donné en ce moment Charleston et toute la Géorgie avec la Louisiane et le reste des États confédérés pour un regard, pour un sourire de Nancy. Cependant il se résigna et ne parla plus d'elle ce soir-là.

Le lendemain, Charles venant de faire une tournée d'inspection, rentra sous sa tente les traits bouleversés.

— Qu'est-il donc arrivé? lui demanda Wilkie.

— Je l'ai rencontrée qui se promenait au bras de ce jeune Swell, Harry Palmer.

— Eh bien?

— Et en m'apercevant, — quoiqu'elle feignît de ne m'avoir pas vu, — elle s'est appuyée avec affection sur le bras de son promeneur.

— Sais-tu ce que cela prouve?

— Qu'elle l'aime, parbleu!

Le baronnet accueillit cette conclusion par un bruyant éclat de rire.

— Veux-tu me permettre de proclamer une grande vérité? dit-il à Charles.

— Laquelle?

— C'est que les amoureux sont bien bêtes!

— Tu as raison, se dit tout à coup Charles en se frappant le front.

Aussitôt la jeune homme prit son chapeau et s'éloigna d'un pas rapide.

— Où vas-tu donc? lui demanda Wilkie.

Charles ne répondit pas. Le baronnet fut sur le point de se lever, afin de s'assurer par lui-même de la direction que prenait le colonel; mais en ce moment l'honnête gentilhomme fumait d'excellents panatellas qu'il avait fait venir de la Havane, et, quand il se livrait à cette grave occupation, rien ne pouvait distraire le baronnet. Il demeura donc tranquillement sous sa tente.

Comme Charles approchait du quartier occupé par les prisonniers, il aperçut M. Mac Dowel et Harry Palmer qui s'éloignaient ensemble dans une direction opposée. Ils étaient suivis à quelques pas par le jeune nègre Zambo. Miss Nancy devait donc être seule. Charles hâta le pas, afin d'arriver assez à temps pour lui parler sans témoin.

(A suivre.)

ÉDOUARD DIDIER.

horticulture : fruits, fleurs, légumes, arbres, arbustes.
Cette exposition aura lieu dans le beau parc de Blossac, qui se prête à merveille à une pareille organisation.

NIORT.

Des ouvriers occupés à creuser les fondations d'une sacristie, derrière l'église Notre-Dame, à Niort, ont trouvé, à environ trois mètres de profondeur, des sarcophages en pierre, dans lesquels se trouvent de petits vases contenant de l'encens, du charbon ou de l'huile. Ces tombeaux, examinés par des archéologues, ont été reconnus pour appartenir aux époques du treizième ou du quatorzième siècle. L'un d'eux les ferait même remonter au onzième. A Marigny, près Beauvoir-sur-Niort, des ouvriers, en creusant des fondations près de l'église, ont fait également une découverte fort intéressante : il s'agit d'une dizaine de cadotaphes en pierre. On croit être là en présence d'un cimetièrre gallo-romain.

CHRONIQUE MUSICALE

MIGNON.

Depuis l'ouverture de la saison théâtrale, nous avons eu à Saumur, en fait d'opéras, la *Traviata*, le *Chalet*, la *Petite Mariée*, le *Postillon*, deux fois les *Cloches de Corneville*, *Mireille*, *Giroflé-Girofla* et *Mignon*.

Ce dernier ouvrage, qui lundi dernier avait attiré la foule, a le privilège de charmer toujours aussi bien les simples amateurs que les véritables dilettantes. Représentée pour la première fois le 17 novembre 1866, l'œuvre si poétique et si délicate d'Ambroise Thomas eut pour créateurs, à l'Opéra-Comique, M^{mes} Galli-Marié et Cabel, M. Couderc, Achar et Bataille. Ce fut, on le sait, un succès inoubliable. M^{me} Galli-Marié idéalisa le personnage principal, celui de Mignon : elle était bien la vivante et palpitante héroïne de Goethe... et d'Arv Scheffer dont elle copia la peinture.

Mignon ne fit son apparition sur le théâtre de Saumur que huit ans plus tard, le 30 novembre 1874. A partir de cette époque, la ravissante partition a été représentée ici presque à chaque saison ; c'était lundi la neuvième ou dixième fois que nous avions l'occasion de l'applaudir ; en outre, lorsque M^{me} Galli-Marié est venue jouer l'*Ombre*, il y a six mois à peine, elle n'oublia pas de faire entendre, dans un intermède, la gracieuse mélodie de son œuvre favorite : *Connaistu le pays...* ?

Il suffit de rappeler, pour justifier le succès de ce magnifique ouvrage à chaque audition nouvelle, la romance de Mignon, le duo des *Hirondelles*, la romance de Wilhem : *Adieu, Mignon*, l'air de *Titania* ; enfin, au troisième acte, la romance du ténor : *O printemps ! et la prière*. Ce sont là, parmi bien d'autres, des pages qui résisteront toujours aux outrages du temps et qui conserveront éternellement leur suprême élégance, en

même temps que leur fraîcheur du premier jour.

La représentation de lundi a été aussi bonne qu'on pouvait l'espérer avec les excellents artistes que nous connaissons.

M^{me} Poyard, qui nous faisait ses adieux, est une touchante Mignon ; elle a fort bien compris ce rôle charmant, tout imprégné d'une grâce mélancolique et douloureuse, tout rempli de poésie et d'amour. Cette artiste sera regrettée. Notre public avait connu des Mignon à la voix plus claire, plus étendue ; mais plusieurs ne pouvaient rivaliser avec celle-ci comme jeu naturel, méthode correcte, intonation juste et précise ; aussi a-t-elle été vivement applaudie.

Quelle adorable Philine nous avons eue dans M^{lle} Garcin ! « Que de grâce... et de charme !... » Notre sympathique première chanteuse nous oblige chaque fois à d'agréables redites. Rieuse, légère et coquette, elle a joué et chanté son rôle en éminente cantatrice et en parfaite comédienne. Nous ne lui ferons pas d'autre éloge aujourd'hui. Disons cependant que M^{lle} Garcin a enlevé supérieurement le grand air de *Titania*, au milieu d'un splendide bouquet de gammes, de trilles et de vocalises.

Nous devons constater les progrès sensibles du premier ténor. Légèrement indisposé au commencement de la pièce, M. Grandville a pu néanmoins remplir le rôle de Wilhem Meister d'une façon très-remarquable. Il a déployé avec assez d'aisance les richesses de sa voix fraîche et sympathique et a été très-applaudi dans la romance du second acte : *Adieu, Mignon, courage*, et dans celle du troisième : *Elle ne croyait pas, dans sa candeur naïve*.

M. Poitevin, dans Lothario, a été parfait aussi comme chanteur et comédien. Bravo ! — Au mois de janvier dernier, ce rôle a été tenu par notre seconde basse, M. Ch. Isaac, qui cette fois représentait le chef des bohémiens.

M. Constance est un parfait Laërte ; il a joué avec un entrain, un brio, une gaieté communicative qui lui ont valu tous les suffrages.

Lundi prochain, les *Dragons de Villars*, pour les débuts de M^{lle} Gérald, première d'opéra-comique n'a pas été donné à Saumur depuis quatre ans, avec M^{lle} Reggiani dans le rôle de Rose Fricquet. — M. Grandville jouera Sylvain, M. Solva le sergent Belamy, M. Lamy le fermier Thibault, et M^{me} Bonnaud la jeune fermière. Encore une excellente soirée pour le public et pour la direction. L. D.

Voici ce que dit *Angers-Revue* des dernières représentations de M^{me} Poyard dans *Giroflé-Girofla*, dimanche et mardi dernier :

« DIMANCHE. — Succès fou de cette séduisante opérette si bien montée. Le public semble s'apercevoir, mais un peu tard, qu'il a été bien injuste pour M^{me} Poyard à qui il ne ménage pas maintenant les applaudissements.

» MARDI. — Dernière représentation de *Giroflé-Girofla* pour les adieux de M^{me} Poyard. Le public fait fête à la charmante artiste.

Nous remarquons, parmi les plus chauds claqueurs d'aujourd'hui, les plus chauds détracteurs de la veille. Ainsi va le monde ! — Nous souhaitons à M^{me} Poyard le succès qu'elle mérite à tous égards...

» Et maintenant... Poyard est morte, vive Gérald !

» Cette vaillante artiste qui a tenu avec succès l'emploi de Dugazon-Galli-Marié sur les plus grandes scènes, débute ce soir (jeudi) dans *Mignon*. Puisse-t-elle avoir l'heur de plaire au public angevin, car ces changements d'artistes entravent singulièrement les travaux de la direction. »

Le *Journal de Maine-et-Loire* parle en ces termes de M^{lle} Garcin, après l'avoir entendue dans *Rigoletto*, où elle remplit le rôle de Gilda :

«... Voilà deux mois que nous enregistrons régulièrement ses victoires. Elle quittera Angers, en emportant les vifs regrets de tous les habitués, de tous ceux qui l'ont admirée quand elle jouait le rôle si idéal de Mireille. D'un caractère doux, simple dans ses paroles comme dans ses manières, elle a su conquérir en peu de temps l'estime de ses camarades. L'âme bien trempée, elle travaille sans relâche, ayant la ferme volonté de parvenir, et sachant bien que, malgré son talent, elle a toujours quelque chose à apprendre. Nous formons des vœux pour que le succès vienne seconder les efforts de cette charmante actrice, qui arrivera certainement à forcer les portes de nos grands théâtres parisiens.

» M^{lle} Garcin a été remarquable dans l'opéra de Verdi. Elle représentait Gilda. Elle nous a attendris par ses caresses et les paroles consolatrices qu'elle prodigue à un père désespéré, par son noble dévouement. Gilda est une délicieuse vision qui ne traverse la plate action de la scène que pour y laisser un rayon de poésie. »

BIBLIOGRAPHIE

La seconde partie de l'*Introduction à LA FRANCE ILLUSTRÉE*, de V.-A. MALTE-BRUN, vient de paraître. L'auteur y commence, sur l'*Histoire générale de la France*, une étude qui va de la Gaule ancienne à la fin du premier Empire.

Elle est ornée de quatre gravures représentant la distribution des drapeaux à l'armée par M. Jules Grévy, la Flotte cuirassée de la Méditerranée, le Puy-de-Dôme et son observatoire, la séance de la Convention où fut proclamée la République, et enfin d'une carte de la France par provinces et par départements.

La publication de l'*Introduction* achevée, quatre fascicules seront consacrés à l'*Alsace-Lorraine* et sept à un *Dictionnaire général des Communes de France*.

Il y a donc encore, tout compte fait, quatorze fascicules à paraître.

En adoptant le parchemin comme enveloppe d'un papier à cigarettes, M. GASTON D'ARCY (54, rue de Dunkerque, Paris) vient de réaliser une idée très-pratique, car cette couverture, par sa résistance, protège le contenu du cahier jusqu'à la dernière feuille. Le papier FRANÇOIS (10 centimes le cahier dans tous les bureaux de tabac) joint à

céder dans cette fonction délicate.

Ceux-là, en effet, avaient toujours apporté un soin grotesque à exagérer soit par leur physionomie, soit par leurs manières, le caractère rébarbatif du personnage qu'ils représentaient, des regards farouches, un geste brutal, une voix rude, des allures surnoises, voilà par quels traits ils pensaient figurer avec exactitude l'image des personnes vouées au crime et s'y exerçant par profession.

Dès qu'ils s'avançaient sur la scène, chacun devinait tout de suite, à leur seul aspect, qu'ils venaient là pour commettre quelque méchante action, et l'on était toujours tenté de crier à leurs camarades : « Défiez-vous de ce gars-là ?... il va vous jouer quelque mauvais tour !... »

Aussi, lorsque la jeune première se laissait prendre aux promesses mensongères d'un si vilain oiseau, personne ne songeait à la plaindre, car, en vérité, l'imprudente n'eût eu qu'à ouvrir les yeux sur ce don Juan de bas étage, pour savoir à quel monsieur elle avait affaire.

De même, lorsque Tartuffe affectait les airs d'un vulgaire cafard, la confusion d'Orgon ne pouvait plus s'expliquer, et les faits sur lesquels repose l'intérêt de la comédie devenaient inadmissibles.

Philibert, au contraire, mettait une réelle habileté à tromper son monde. C'était avec une grâce féline, c'était avec une perfidie vraiment traîtresse

cet avantage un aspect original qui est caractérisé par un dessin moyen âge et une légende en vieux français. Rappelons que nous devons déjà à l'auteur de cette nouveauté la création du papier AMBRÉ qui vient d'être mis en usage par les manufactures de l'Etat.

Théâtre de Saumur.

Association Artistique d'Angers (7^e année).

LUNDI 10 décembre 1883,

1^{re} REPRÉSENTATION (reprise) DE

LES DRAGONS DE VILLARS

Opéra-comique en 3 actes, paroles de MM. Lockroy et Cormon, musique de A. MAILLART.

Distribution :

Sylvain.....	MM. Grandville.
Belamy, sergent.....	Solve.
Thibault, fermier.....	Lamy.
Un pasteur.....	Ch. Isaac.
Un lieutenant.....	Faucher.
Un dragon.....	Robert.
Rose Fricquet.....	M ^{mes} Gérald.
Georgette, fermière.....	Bonnaud.

Paysans, paysannes, dragons.

Bureaux, 7 h. 3/4 ; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

EAUX-BONNES

Eau minérale naturelle contre : Rhumes Catarrhes, Bronchites, etc. Asthme, Phthisie, rebelles à tout autre remède. Employée dans les Hôpitaux. — Dépôt : toutes Pharmacies.

Vente annuelle : Un million de bouteilles.

N'ATTENDEZ PAS

d'être enrhumé pour faire usage du Sirop THIBON, contre Rhumes, Gripes, Bronchites et les Toux les plus rebelles. Son efficacité a été constatée par toutes les sommités médicales. — Prix : 2 fr. — Dépôt :

Ph. LAUMONDAIS, place de la Bilange, 5.



Maladies de la peau

Dartres, eczemas, boutons, rougeurs, démangeaisons, maladies localisées, altérations et vices du sang sont radicalement guéris par le **VÉRITABLE SIROP de BOCHET IODÉ** et le **Baume anti-dartreux de Bertrand, aîné**, 40 ans de succès. Notice gratis. Flacons de Sirop, 2 fr. 50 et 5 fr. ; litre, 10 fr. ; Baume 1 fr. 50 ; franco en ajoutant 0 fr. 75 en sus. S'adr. à Lyon, pharm. BERTRAND AÎNÉ, HANTZNER, succ. pl. Bellecour.

Saumur, pharmacie LAUMONDAIS, place de la Bilange.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

FAUTEUIL N° 4

NOUVELLE THÉÂTRALE.

L'acteur Philibert remplissait à Troyes, vers l'année 1865, cette sorte d'emploi que les comédiens de l'ancien régime désignaient sous la dénomination de rôles à caractère ou rôles à manteau, et que nous appelons de nos jours troisièmes rôles ou traltes.

De tous les genres de rôles où puisse s'exercer le talent d'un vrai comédien, c'est peut-être celui du traître qui exige de la part de l'interprète le plus de souplesse et d'intelligence dramatique.

Il suffit au premier rôle, au Terre-Neuve, ainsi nommé en style de coulisses parce qu'il a pour principale mission de sauver tout le monde dans la pièce, il lui suffit de se présenter devant le public avec aplomb, et de réciter sur un ton plus ou moins emphatique des tirades vertueuses composées tout exprès pour enlever les applaudissements.

Le traître, au contraire, est obligé de s'incarner avec effort dans les personnages les plus méprisables. Il doit se pénétrer des sentiments les plus

abominables et les plus opposés à ses instincts personnels. Lorsque, à force d'art, de vérité et de naturel, il a réussi à exciter de l'autre côté de la rampe cette illusion théâtrale, objectif de son jeu, les gobeurs de la salle lui témoignent leur satisfaction en le traitant hautement de coquin, et, en guise de bravos, il reçoit à l'occasion des pommes cuites sur la tête. Voilà à quoi se réduisent habituellement les triomphes qui lui sont réservés.

L'acteur Philibert échappait, je dois le dire tout de suite, à cette loi générale qui porte le public à confondre dans une commune réprobation et le personnage odieux et le comédien chargé de la tâche ingrate de le représenter dans le drame.

Une tenue correcte, un geste sobre, une diction élégante et parfois spirituelle, beaucoup de vivacité dans la physionomie et par dessus tout cela une passion sincère pour son art, tel était l'ensemble des qualités auxquelles ce jeune artiste avait su, en dépit de la nature des rôles qu'il jouait, conquérir, devant le public troyen, une réputation vraiment exceptionnelle et des plus honorables.

On remarquait surtout avec quel parti-pris systématique il s'écartait des sentiers battus, et combien sa façon de méditer ou d'exécuter des scélératesses sous les regards des spectateurs, ressemblait peu aux agissements pratiqués avant lui sur a scène locale par les cabotins qui l'avaient pré-

qu'il se livrait aux plus infernales machinations. Toute femme, en le lorgnant du fond de sa loge, se disait en elle-même que la Clarisse dont ce gaillard-là avait su être le Lovelace, méritait moins de reproches que de pitié. Tout bourgeois, en admirant ce fin sourire et cette suprême aisance, sentait qu'un tel imposteur avait très-bien pu réussir à passer pour un bonhomme homme.

Aussi les mélodrames, même les plus ridicules, jouèrent-ils durant toute cette campagne du privilège d'attirer la foule, pourvu que Philibert y jouât un rôle. Chaque fois que le nom de cet artiste figura sur l'affiche, la direction put compter d'avance sur une forte recette.

Or, à qui Philibert doit-il le secret de son originalité ?...

Quel professeur lui révéla les précieux principes dont l'observation lui valut tant de renommée ?...

Tel est le mystère assez piquant que l'auteur de ces pages ne voit aucun inconvénient à divulguer aujourd'hui.

Aussi bien, le comédien dont il est question ici a depuis longtemps quitté le théâtre, et nul de ses anciens admirateurs ne songera à lui en lisant ce récit.

(A suivre.)

JUSTIN BELLANGER.

Étude de M^e V. LE RAY, avoué-licencié, 42, rue du Marché-Noir.

Par exploit de Papin, huissier à Montreuil-Bellay, en date du trente novembre mil huit cent quatre-vingt-trois, enregistré.

La dame Augustine Laurent, épouse du sieur Benjamin Sigognault, journalier, avec lequel elle demeure à Coulon, commune d'Anloigné, admise au bénéfice de l'assistance judiciaire, suivant décision du bureau de Saumur, en date du 7 novembre dernier, a formé contre ledit sieur Benjamin Sigognault sa demande en séparation de biens.

Et M^e Vincent LE RAY, avoué près le Tribunal civil de première instance de Saumur, y demeurant rue du Marché-Noir, n° 12, a été constitué par la demanderesse sur ladite assignation.

Pour extrait certifié conforme, par moi, avoué soussigné.

A Saumur, le 7 décembre 1883.

V. LE RAY.

Étude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE OU A AFFERMER

Cinquante ares de vigne, aux Landes, commune de Saumur; Seize ares 50 centiares de vigne, même canton;

Huit ares 50 centiares de luzerne, même canton;

Huit ares de vigne rouge en bon rapport, aux Hautes-Landes; Cinq ares de vigne, au moulin Tan.

Toutes facilités de paiement.

S'adresser à M. LEVON, propriétaire, ou à M^e MÉHOUS, notaire.

Étude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE OU A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite,

GRANDE ET VASTE MAISON

Place Saint-Pierre, n° 4.

S'adresser à M^e MÉHOUS, notaire, ou à M. CORBINEAU, propriétaire à l'Abbaye-d'Asnières. (785)

Étude de M^e LE BARON, notaire à Saumur, successeur de M. LAUMONIER.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 30 décembre 1883, à midi,

En l'étude et par le ministère de M^e LE BARON, notaire à Saumur,

UNE MAISON

Avec Cour et Jardin,

Située à Bagnaux, rue des Pauvres, occupée par les époux Maillet.

S'adresser, pour tous renseignements, audit M^e LE BARON.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE PROPRIÉTÉ

Située à Chaod,

Consistant en: Une MAISON avec servitudes, greniers, cours, écurie, caves, pressoir et ustensiles de vendanges et jardinage, etc.;

Vignes en bon rapport et petit jardin, le tout d'une contenance d'environ 84 ares.

Mise à prix: 8.000 fr.

S'adresser à M. JAGOT-RICHARD, 5, rue du Marché Noir. (737)

M^e FLEURIAU, notaire à Bourgueil (Indre-et-Loire), demande un 1^{er} clerc.

M^e GOUTARD, notaire à Neuillé, demande de suite un Clerc sachant faire les actes courants.

Étude de M^e CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques, PAR SUITE DE DÉCÈS

Le jeudi 13 décembre 1883, à 1 heure après midi,

A Saumur, rue d'Orléans, au domicile de M. KAP, maison de M. Gasnault,

DES MEUBLES ET OBJETS MOBILIERS

Ci-après,

Dépendant de la succession bénéficiaire de M. KAPP.

Il sera vendu:

Vaisselle, batterie de cuisine, fourneau, bouteilles vides; Chaises, fauteuil Voltaire, commode en noyer à dessus de marbre, armoire en noyer, tables rondes, bois de lit noyer, glace, pendule;

Lit de fer, sommiers, matelas, traversins, oreillers, édredon, draps, couverture laine et coton, serviettes, taies d'oreillers, nappe, très-bonne garde-robe pour homme et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 5 pour cent applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, CH. MILLION. (796)

ÉCOLE DE DRESSAGE

Du DORAT (Haute-Vienne).

Vente de Chevaux

A VENDRE

20 CHEVAUX de selle

Et d'attelage

DE 3 A 8 ANS, DE 1^{er} 40 A 1^{er} 60.

La liste détaillée sera envoyée aux personnes qui en feront la demande à M. le Directeur de l'École de Dressage du Dorat (Haute-Vienne).

Plusieurs de ces chevaux n'étant pas en permanence à l'École, il est indispensable d'écrire quelques jours à l'avance à M. le Directeur, en lui désignant l'espèce de chevaux qu'on désire.

Il est toujours préférable de choisir, pour visiter les chevaux, le 13 de chaque mois, ou le 14 quand le 13 se trouve un dimanche ou jour de fête.

Grand Etablissement

BALS, NOCES et FESTINS.

A CÉDER, à Angers

POUR CAUSE DE MALADIE.

Excellente situation.

S'adresser à M. GUIHAL, rue Lenepveu, 13, à Angers. (797)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON

Propre au commerce,

Située rue Saint-Nicolas, n° 42,

UNE AUTRE MAISON

Actuellement occupée par M^{me} Lefet, aubergiste (hôtel de l'Espérance).

S'adresser à M^{me} veuve FERBU, 12, rue Saint-Nicolas. (786)

A VENDRE

Au Comptant

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur:

Vin rouge nouveau à 70 francs la barrique;

Vin rouge vieux à 100 francs;

Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs;

Vin blanc vieux à 100 francs.

Ces vins pèsent 8 degrés 1/2 à 9 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande. (403)

Ministère de la Guerre.

ADJUDICATION DE DIVERSES FOURNITURES

Pour l'Atelier d'Arçonnerie de Saumur.

Le MERCREDI 26 décembre 1883, à une heure, à la Mairie de Saumur, il sera procédé à l'adjudication, par groupe, sur soumissions timbrées et cachetées, des fournitures ci-après, à faire pendant l'année 1883:

- 1^{er} GROUPE. — Métaux.
- 2^e GROUPE. — Fers et tôles.
- 3^e GROUPE. — Fil de fer.
- 4^e GROUPE. — Charbons.
- 5^e GROUPE. — Ingrédients divers.
- 6^e GROUPE. — Tissus.
- 7^e GROUPE. — Bois divers.
- 8^e GROUPE. — Cuir divers.
- 9^e GROUPE. — Accessoires de sellerie.
- 10^e GROUPE. — Objets de quincaillerie et outils.

Le cahier des charges est déposé dans les bureaux de la Sous-Intendance militaire, à Saumur, et au bureau de l'officier d'administration comptable de l'Arçonnerie, où le public sera admis à en prendre connaissance, ainsi que des pièces exigées pour concourir à l'adjudication.

Le Sous-Intendant militaire, SCHUSTER.

A CÉDER

DE SUITE,

FONDS D'ÉPICERIE

S'adresser rue Nationale, n° 8.

A VENDRE

très-bonne et forte JUMENT NORMANDE, baie, 5 ans, propre à toute espèce de service.

S'adresser chez MM. BRUNET et PINET, à Saumur. (723)

A VENDRE UN JOLI PLAN

De PEUPLIERS suisses

S'adresser à M. DELANOUR-CHEVRIER, propriétaire à Gauré, commune de Varennes. (727)

AVIS

L'Usine à Gaz de Saumur se charge de faire toutes installations et fournitures d'appareils d'éclairage et de chauffage par le gaz, moyennant une location mensuelle, variant de 0 fr. 25 à 2 fr., suivant l'importance des objets loués, non compris le compteur. (732)

La Maison GELLUSSEAU et RICHON, rue Cour-Saint-Jean, n° 6, demande un jeune homme désirant faire son apprentissage en mercerie et bonneterie. (764)

M. ROY, AIMÉ, à Oyron, par Thouars, demande une place de cocher ou valet de chambre; et pour sa femme un emploi de femme de chambre. (705)

CHOCOLAT GUÉRIN-BOUTRON

Le CHOCOLAT GUÉRIN-BOUTRON est recommandé par les sommités médicales aux personnes faibles et aux convalescents; sa qualité supérieure, composée de cacao et sucre premier choix, en fait un aliment très-sain et en rend la digestion facile.

Se vend 2 fr. à 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kilogramme.

Thés noirs extra mélangé supérieur, 1 fr. 50, 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.

A Saumur, chez MM. TROUVÉ, confiseur, ALLORY, GARREAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (246)

LIBRAIRIE JAVAUD

Rue Saint-Jean, à Saumur.

Etrennes 1884

GRANDE EXPOSITION DES NOUVEAUTÉS DE L'ANNÉE

Tableaux, Gravures et Aquarelles, Bronzes, Terre-Cuite, Porcelaines de Sèvres et de Saxe, Faïences d'Art, et tout ce qui tient à la Céramique, Petits Meubles de Luxe, Articles Religieux, Maroquinerie et Tabletterie, Cadres en tous genres et Miroiterie Riche, ainsi que les Cristaux émaillés de Bohême.

Très-belle collection d'Ouvrages et Albums illustrés, vendus aux prix annoncés par les éditeurs. (790)

PIANOS ET INSTRUMENTS

L. FISCHER ET FILS

FACTEURS DE PIANOS ET LUTHIERS

49, Rue d'Orléans, SAUMUR.

Vente, Échanges, Accords, Location et Réparations de tous Instruments, — Musique.

ABONNEMENTS POUR L'ACCORD ET L'ENTRETIEN DES PIANOS:

4 Accords par an..... 9 fr.

6 Accords par an..... 12 »

Abonnements à la lecture musicale.

DAVEAU, DOREUR

Rue du Puits-Neuf, 14, SAUMUR.

VENTE AUX PRIX DE FABRIQUE

De GLACES nues, eucadrées et à vitrage
POUR DEVANTURES DE MAGASINS.

Gravures Françaises, Anglaises et Aquarelles, aux prix des Éditeurs.

Dorure de Cadres et d'Appartements, tarifées au mètre.

Demander le Tarif.

Glycérine Minéralisée (Pour Bains et pour la Toilette.)

A. RIVAUD

Chimiste Breveté s. g. d. g., SAUMUR.
MÉDAILLÉ AUX EXPOSITIONS.



HYGIÈNE et TOILETTE de la Peau, qu'elle nettoie, adoucit et parfume instantanément. Guérit rapidement et préserve des ECZÉMAS, DARTRES, PITIRIASIS du Cuir chevelu (pellicules), ENGELURES, CREVASSES, GERÇURES de tous genres, etc., etc.

A SAUMUR, chez l'inventeur, 22, rue du Temple.

Dépôts: Pharmacies, Etablissements de Bains et Maisons de Produits Hygiéniques.

A LOUER MAISON MEUBLÉE

Rue de la Montée-du-Fort, 17.

S'y adresser. (630)

PAS DE VENTE AU NUMÉRO

La France Théâtrale

Journal officiel des théâtres en France

Paraissant le Mercredi.

Ce journal publie la liste complète des pièces jouées chaque semaine dans tous les théâtres de France, les nouvelles théâtrales et comptes rendus qui lui sont adressés par ses correspondants des départements et de l'étranger.

BUREAUX: 23, rue de la Chaussée-d'Antin, PARIS.

Abonnements: Trois mois, 10 fr. — Six mois, 18 fr. — Un an, 30 fr.

Pour les abonnements, s'adresser: soit aux correspondants (à Saumur, bureau de l'Echo Saumurois), soit à l'administration de la France Théâtrale, en envoyant un mandat-poste à l'ordre de M. A. GINEL, directeur, à l'adresse ci-dessus.

La maison SAINTON-GUILLON, qui de Limoges, demande un apprenti.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Et d'Agriculture progressive réunis

28^e ANNÉE

Paraissant tous les samedis

AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES

6 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatif aux principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration: 18, rue Dauphine, à Paris.

Saumur, imprimerie P. GODET.